

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)



## Consignes du 1<sup>er</sup> avril 2020 en lien avec la COVID-19

**Québec, 1<sup>er</sup> avril 2020 16 h** – voici les dernières informations et consignes en lien avec la COVID-19. Nous vous demandons de prendre connaissance de ces informations et de les partager aux personnes ne détenant pas de courriel dans les meilleurs délais.

### Bon coup du jour

Bravo à l'équipe d'obstétrique du CMES pour l'organisation extraordinaire qui a eu lieu du côté de l'obstétrique à titre de centre désigné pour les patientes enceintes atteintes du COVID-19. Ces équipes ont travaillé d'arrache-pied afin de préparer les sections cliniques, d'échographie, d'accueil obstétrical, les salles d'accouchement et les salles de césarienne afin de respecter les critères de séparation clinique en secteurs froid, tiède et chaud! Bravo pour cet énorme travail de l'ensemble de l'équipe!

### Récupération des masques N95

Nous vous rappelons que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a donné la consigne obligatoire de récupérer tous les masques N95 utilisés en vue de les retraiter. Lors du retrait des masques N95, à l'extérieur de la chambre, déposez-le dans un sac en plastique transparent (**code GRM #400221**) à la porte de la chambre. Une fois le sac transparent plein, le déposer à un endroit où le personnel de l'hygiène et salubrité le récupérera. Nous comptons sur votre collaboration pour l'application de cette directive.

### Utilisation judicieuse des EPI et particulièrement des N95

Nous vous réitérons qu'à l'échelle du Québec, il y a des inquiétudes quant à la **disponibilité des** équipements de protection individuelle (EPI), **notamment concernant le nombre suffisant des masques N95** dans le contexte où le pic de la courbe de contagion ne serait pas encore atteint. Nous insistons sur l'importance de votre collaboration pour une utilisation judicieuse des EPI.



### Récupération des protections oculaires

ATTENTION: On doit maintenant conserver les visières, en plus des lunettes, et les déposer dans un contenant qui doit être installé dans la chambre avec la mention à désinfecter. Au départ de l'utilisateur, vous devez faire acheminer le tout dans les utilités souillées et les y conserver. La [Procédure de désinfection protection oculaire](#) a été modifiée pour y intégrer le modèle avec mousse. Cliquez sur le lien ou visitez le site web COVID, section PCI.

## Rappel pour les bris de confidentialité

Nous insistons à nouveau sur le fait que les règles de confidentialité sont en vigueur en tout temps, ce qui inclut la pandémie de COVID-19. Le bris de confidentialité est une problématique grave qui pourrait mener à des conséquences pour les fautifs.

## Si je suis malade, je reste à la maison

Nous insistons encore une fois sur l'importance de **ne pas vous présenter sur votre lieu de travail si vous avez des symptômes** de fièvre et de toux accompagnés d'un mal de tête, d'une douleur musculaire, de fatigue. Il est primordial de rester à la maison et d'appeler le 418 525-4444, poste 55525.

## Outils de communications en appui aux consignes

Des outils de communications ont été développés afin de vous rappeler certaines consignes dont l'hygiène des mains, l'utilisation judicieuse des N95 et les sources d'information fiables. Vous retrouverez ces outils en pièces jointes. Consultez-les, ils ont été faits pour vous!

## Départ d'un patient suspecté COVID-19

Au départ d'un patient suspecté COVID, il est important de remettre le document [Consigne à suivre pour l'isolement à la maison - Personne sous investigation](#).

## Portes coupe-feu fermées pour la sécurité de tous

Nous constatons que certaines personnes laissent des coins de bois pour maintenir plusieurs portes ouvertes, dont des portes d'escaliers. Selon le Code national en prévention des incendies, dont nous avons l'obligation de respecter, les séparations coupe-feu, telles que les portes des cages d'escaliers, ne doivent en aucun temps être obstruées, bloquées, coincées en position ouverte ou modifiées d'une manière pouvant nuire à leur fonctionnement normal.

Ainsi, afin de ne pas augmenter les risques d'incendie, il est primordial que les portes coupe-feu demeurent fermées en tout temps. Nous comptons sur votre collaboration.



## Gestion globale des approvisionnements pendant la pandémie

Dans le contexte de la pandémie, les approvisionnements du CHU, tout comme les approvisionnements de tous les établissements du réseau, rencontrent plusieurs défis. Un suivi rigoureux est donc assuré par les équipes de la direction logistique et du comité de sécurité civile. Tous les équipements médicaux, les fournitures critiques et les équipements de protection individuelle sont suivis et analysés quotidiennement. Toutes les commandes possibles sont passées pour augmenter nos inventaires. Lorsque des produits sont en rupture ou sont à risque de le devenir, les produits substitués sont identifiés en collaboration avec les équipes cliniques. Les produits substitués peuvent même parfois être très créatifs dans les circonstances. Il faut comprendre que les marchés

sont beaucoup plus effervescents qu'en situation normale et qu'il faut réagir très rapidement pour obtenir les stocks souhaités. Lorsque des produits substitués sont eux-mêmes à risques, différentes mesures alternatives sont analysées selon la situation et discutées avec les intervenants cliniques, techniques et logistiques impliqués en vue d'être entérinées et sont suivies de près par le comité de sécurité civile.

### **Procédure d'utilisation de la brancarderie pour les cas COVID-19 suspects ou confirmés**

Vous trouverez un algorithme qui clarifie l'utilisation des brancardiers sur le site CODIV-19, dans la section *informations médicales et cliniques*.

### **Patient en situation d'itinérance - Modification de la consigne transmise le 30 mars 2020.**

Les intervenants du CHU qui traitent des patients itinérants ou sans domicile fixe, qui doivent être en isolement, doivent communiquer et effectuer les références à l'équipe de liaison CIUSSSCN (infirmières de liaison et travailleurs sociaux) qui offre un service pour organiser une réponse adéquate, en fonction du profil de la personne. Le numéro de téléphone transmis précédemment ne doit être utilisé que par l'équipe de liaison du CIUSSSCN.

### **Nouvelles directives pour les patients en soins palliatifs et en fin de vie**

Le MSSS a émis de nouvelles directives pour les visites aux patients en soins palliatifs (unités de soins palliatifs ou hors secteur) et en fin de vie.

Ainsi, **les visites ne sont plus permises, sauf pour** des raisons humanitaires comme en situation de fin de vie imminente :

- la présence en tout temps d'une ou deux personnes (maximum) auprès du patient doit être favorisée;
- assurer un triage des visiteurs afin de s'assurer qu'aucun ne présente des symptômes d'infection respiratoire;
- si présence de symptômes, appliquer les mesures de protection requises pour assurer la protection des personnes présentes dans les milieux de soins;
- un accompagnement individualisé des visiteurs doit être fait afin de s'assurer qu'ils respectent les mesures de prévention et de contrôle des infections;
- les visiteurs ne sont pas autorisés à circuler dans l'hôpital à d'autres endroits que ceux où se trouve leur proche qui est en fin de vie.

#### Niveau de soins

- Toutes les personnes en soins palliatifs et en fin de vie doivent avoir un niveau de soins à jour. Le formulaire de niveau de soins doit être transféré dans le milieu de soins accueillant. Nous vous rappelons que le formulaire doit être signé par un médecin.

#### Consignes générales

- Les usagers en soins palliatifs et en fin de vie COVID-19 confirmée ou suspecte ou en investigation demeurent en centre hospitalier.
- Pour les usagers en soins palliatifs et en fin de vie COVID-19 négative ou asymptomatique : suivre le plan NSA de transfert.

### **Distanciation sociale**

Nous vous rappelons, encore une fois, l'importance de respecter la règle de distanciation sociale dans vos secteurs d'activités.

Merci d'être-là!



Consultez la page Web du CHU sur la COVID-19 régulièrement, vous y trouverez toutes les informations destinées aux intervenants du CHU (accessible aussi à partir de l'intranet).  
[https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Nous vous remercions de votre collaboration.

*Votre comité exécutif*

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

